

# Je suis destinataire d'un courrier recommandé électronique

Nos courriers recommandés électroniques sécurisés sont expédiés par la société AR 24.

Pour accuser réception d'une lettre recommandée électronique vous devez vous munir de la liste de codes à usage unique qui vous a été remis par votre notaire.

Ouvrez le mail vous informant que vous avez un courrier recommandé à ouvrir puis cliquez sur le bouton jaune. Cliquez ensuite sur « S'identifier avec un code à usage unique » puis saisissez le premier code valide de la liste (c'est-à-dire le premier code non utilisé).

Pensez à consulter votre courrier indésirable au cas où votre lettre se retrouverait classée par erreur comme tel par votre boîte de réception.

NB : Si vous n'avez pas encore de compte AR24, vous serez au préalable invités à définir un mot de passe personnel pour la création de votre compte.

Vous pouvez trouver également ci-après un tutoriel pour vous guider pas à pas dans l'identification par code à usage unique.

TUTORIEL :



## Mon identification pas à pas pour accuser réception de mon courrier recommandé électronique sur AR24

Destinataire

Pour accuser réception de votre courrier recommandé électronique, vous devez vous munir du document contenant votre liste de codes à usage unique, remis par votre notaire. Si vous n'êtes pas en possession de ce document, contactez le service clients d'AR24.

Le tutoriel est présenté sous forme de trois colonnes vertes, chacune avec un numéro dans un hexagone orange en haut à gauche.   
1. **Je conserve mes identifiants** : Texte expliquant la conservation du document remis par le notaire. En bas, une image d'un ordinateur montrant un document PDF intitulé 'IDENTIFIANTS M04S'.   
2. **Je confirme mon compte AR24** : Texte expliquant la confirmation du compte lors de la réception du mail de notification. En bas, une image d'un ordinateur montrant l'interface de confirmation de compte AR24.   
3. **Je m'identifie avec un code à usage unique** : Texte expliquant l'identification par code à usage unique. En bas, une image d'un ordinateur montrant l'interface de saisie du code à usage unique.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service client par téléphone ou par mail, à [contact@ar24.fr](mailto:contact@ar24.fr), en nous laissant vos coordonnées téléphoniques afin qu'un conseiller vous assiste.